

## Vitrolles, Orange, Marignane : le soleil ne brille pas pour tout le monde

### BILLET D'HUMEUR D'UN SYNDICALISTE DE VITROLLES

Quatre années avec les Mégret ne leur ont pas suffi. Les vitrollais en redemandent. Sans tambours ni trompettes, ils persistent, signent et en reprennent pour six ans ! et on peut faire confiance à l'équipe Mégret pour qu'ils ne soient pas déçus !

Maintenant les choses sérieuses vont vraiment pouvoir commencer. quatre ans c'était trop court pour mettre en oeuvre les programmes chocs. A peine a-t-on pu se faire la main sur quelques dossiers emblématiques :

- Sécurité : 50 policiers Municipaux recrutés
- Service public : 37 licenciements dans les secteurs social et culturel ; privatisation du service nettoyage / ordures ménagères
- Culture : Eviction du " Sous-Marin ", la dynamique association de promotion des musiques vivantes, après le murage de ses locaux.

Licenciement de la directrice du cinéma municipal pour avoir refusé de se soumettre à la censure de l'élue à la culture ; puis fermeture pure et simple du cinéma.

Qu'importe l'illégalité des décisions et des moyens employés : la justice est si lente et le sous-Préfet si compréhensif.

Car au-delà de ces coups spectaculaires et médiatisés - mais aussi bien vite oubliés - ces quatre années ont été suffisantes et bien mises à profit pour étriller l'administration ( 10 cadres A statutaires aujourd'hui pour plus de 900 agents), laminer le secteur associatif, étouffer l'action sociale. Le Vitrolles des années 1980 qui fut un foisonnant terrain d'expérimentation socioculturelle s'est, par l'inconscience de certains, elle-même inoculée la peste brune voici quatre ans. On aurait pu la sauver si nos grands professeurs en médecine politique et grands humanistes de salon avaient daigné s'y coller.

Mais Vitrolles c'est bien peu de choses après tout : " Vitrolles n'est pas la France " a même pu déclarer l'un d'entre eux.

Aujourd'hui Vitrolles agonise et s'en va rejoindre sa voisine et jumelle Marignane, en état de mort clinique depuis plus de 40 ans, dans l'indifférence générale.

Pourtant cette réélection est un événement politique majeur, beaucoup plus grave que la 1ère élection des Mégret en 1997. On pouvait alors à juste titre penser qu'il s'agit plus d'un vote de réaction contre l'ancien Maire socialiste que d'une réelle adhésion au programme du Front National. L'émotion considérable suscitée par ce coup d'éclat à l'époque pouvait laisser espérer que la reconquête de Vitrolles serait une priorité nationale absolue pour tout parti politique digne de ce nom. Force est de constater, quatre ans après qu'il n'en a rien été.

Beaucoup ont cru, ou feint de croire, qu'avec l'éclatement du Front national s'en était fini de l'extrême droite en France, qu'avec ces quelques villes gagnées là bas en P.A.C.A., ils feraient vite et tout seul la preuve de leur incompétence. La gabegie toulonnaise a pu conforter les tenants de cette thèse. Oui, mais voilà : Mégret n'est pas Le Pen. Mégret est ambitieux mais réfléchi et mène une stratégie sur le long terme. Si l'on veut bien considérer le chemin qu'il a parcouru en seulement deux ans, depuis la scission du F.N. et la création de son M.N.R., on ne peut qu'être impressionné et très inquiet : Mégret a choisi les Bouches du Rhône comme cible prioritaire et base de son expansion. Résultat : Marignane et Vitrolles conservés, des scores de 25 à 30 % dans les villes du pourtour de l'étang de Berre, près de 13 % à Marseille à lui tout seul, contre le F.N. - et plus de 20 % dans plusieurs arrondissements. Pas mal pour un mouvement soi-disant en déclin. Le cas de

Vitrolles est particulièrement grave, car il s'agit du fondement même de sa puissance. En détenant cette mairie il peut salarier tout son staff politique et bénéficier d'une puissante infrastructure en matière de logistique et de communication.

Mégret jouait gros dans cette élection municipale à Vitrolles. Sa survie politique en dépendait largement.

Le voici non seulement sauvé de la faillite mais encore armé pour passer à la vitesse supérieure. Il peut envisager avec optimisme l'échéance législative de 2001. La 12ème circonscription des Bouches du Rhône - qui comprend Marignane et Vitrolles - pourrait être son tremplin vers le parlement. Il sera alors bien tard pour s'en émouvoir.

Et la Lecture Publique dans tout ça que devient-elle ? Nous en reparlerons...

Le syndicat CGT des fonctionnaires territoriaux de Vitrolles continue d'informer les professionnels et amis des bibliothèques et de la Lecture Publique sur l'évolution des bibliothèques de Vitrolles et de leur personnel : La procédure d'acquisitions commence à produire ses effets :

Le personnel a pu constater que trois titres proposés par eux à l'acquisition ne font pas partie de la liste des ouvrages effectivement passés en commande la semaine dernière. (Il faut se souvenir que le volume des acquisitions est très faible) :

Voici les ouvrages écartés :

- La mort qu'il faut / Jorge SEMPRUN. - Gallimard, 2001
- Cette aveuglante absence de lumière / Tahar BEN JELLOUN. - Le Seuil, 2001
- Tout le monde fait l'amour / Pascale CLARCK. - Albin Michel, 2001

Il s'agit indéniablement d'un acte de censure, dans la mesure où il a été clairement annoncé au personnel par le responsable des bibliothèques, oralement bien sûr, que lorsqu'un ouvrage n'était pas retenu pour commande, il ne fallait pas le représenter dans les propositions pour la commande suivante. Monsieur WINTER a même été précisé à ce même personnel que par contre les ouvrages choisis par Monsieur BORDON, le Directeur des affaires Culturelles, ne pouvaient pas eux « être censurés ».

Ceci signifie que le public des bibliothèques de Vitrolles est définitivement privé de l'accès aux livres de Jorge SEMPRUN et Tahar BEN

JELLOUN, au moins tant que les Mégret seront en place.

Quant à Pascale CLARCK, c'est typiquement le titre un peu provocateur, mais carrément obscène aux yeux de la prude Madame MARANDAT, l'élue à la culture, qui justifie sa mise à l'index. Son mot d'ordre pour les achats de livres de la bibliothèque est « Pas de sexe, pas de violence, pas sang ni de mort ».

Syndicat CGT des Fonctionnaires territoriaux de Vitrolles, B.P. 92

13743 VITROLLES CEDEX - Tél : 04-42-75-

25-89 Fax : 04-42-79-07-28 ou

p.ufict-cgt@libertysurf.fr

## FO VITROLLES : LIAISONS DANGEREUSES

La section FO des Communaux de Vitrolles a décidément de bien curieuses et parfois détestables manières...

On avait déjà relaté dans ISA la façon dont cette section syndicale a été mise en place.

Aujourd'hui les doutes sont levés.

Deux candidats sur la liste FO à Vitrolles étaient aux dernières élections municipales également candidats sur la liste MNR à Marseille dirigée par Hubert Savon : un adjoint territorial, par ailleurs « *délégué local de l'association pour la mémoire de l'empire français* » (sic), et un animateur.

Le 14 mai dernier, le Comité des Œuvres Sociales (COS) de Vitrolles désignait son bureau ; ont été élus des représentants de la CGT et de la CFDT. Furieux, les communaux FO ont « rédigé » un tract rageur. Quelques extraits qui valent bien les perles du Bac : « *La CGT et la CFDT ont écarté FO et ne tiennent pas compte du vote du personnel qui a voulu ce changement, grâce à leurs statuts intérieurs qui est fait pour empêcher tout autre syndicat pour participer au bureau. (...) Le COS doit-il servir qu'à des privilégiés ? (...) Pour qui les voyages, les cadeaux, les prêts ? (...) Trouvez-vous juste quand la CFDT arrive dernière aux élections. Qu'elle est 3 sièges au bureau.* »... Ils ont reçu le soutien de l'adjoint délégué au personnel, qui a demandé à Madame le Maire de retirer la subvention accordée au COS – ce qui n'a pas été fait.

Le 19 mai, c'est un délégué du personnel CFDT qui se fait « bousculer et menacer » alors qu'il distribuait des tracts.

Des connivences – pour le moins – entre certains membres de la section FO de Vitrolles et le MNR sont avérées. De la tolérance à la compromission, le pas peut être aisément franchi quand le silence persiste. L'absence de réaction – à notre connaissance aujourd'hui –

des instances dirigeantes de FO nous laisse perplexes...

### **QUAND LA SECU PARTICIPE AU FINANCEMENT DE LA CAMPAGNE MUNICIPALE DU FN A ORANGE...**

La Caisse d'Assurance Maladie du Sud Est a organisé du 8 au 11 janvier 2001 un Forum Retraite, en lien avec la mairie d'Orange. Ce type de Forum, en direction de futurs retraités, n'est semble-t-il pas une initiative inhabituelle de la Caisse, et à aussi eu lieu avec d'autres Mairies « autrement marquées » : sans plus de commentaires donc sur ce point.

Il est par contre étonnant et scandaleux que le millier de futurs retraités invités dans le cadre de ce forum pour faire le point sur leur « relevé de compte d'assuré social », document de base pour le calcul de sa retraite, aient reçus, jointe à l'invitation, une carte officielle à entête de la République Française, émanant de Jacques Bompard, Maire d'Orange et conseiller régional, membre du Front National, s'associant à l'initiative. Cela est encore plus stupéfiant lorsque l'on note que cela se déroule à quelques semaines des élections municipales, en pleine campagne électorale donc non seulement l'indépendance de la Sécurité sociale en prend un coup, mais des fonds sociaux ont ainsi, de fait, été utilisés pour une véritable démarche publicitaire, à la veille des élections. Soit la Direction de la Cram ne savait pas et elle aurait pu se montrer plus vigilante, soit elle le savait et c'est absolument inadmissible.

Le syndicat UGICT-CGT de la caisse a interpellé la direction de l'organisme tandis que la Fédération CGT des Organismes sociaux (UFICT) a fait de même avec copie à Lionel Jospin et Elisabeth Guigou soulignant que les « thèses publiques » du Front National « vont à l'encontre des valeurs » fondatrices « de la Sécurité Sociale », notamment ... « en matière d'égalité de traitement de tous quelle que soit l'origine sociale, ethnique ou religieuse »...

L'UFICT a demandé « le remboursement par le Maire d'Orange des fonds sociaux indécemment et scandaleusement utilisés à des fins de propagande »

L'affaire a par ailleurs été relatée dans la presse écrite : Vaucluse matin, La Provence, le Canard Enchaîné.

### **IBM : LE BUG DE LA COLLABORATION**

Quand la CFDT majoritaire au CE d'IBM Montpellier entreprend en 1996 une action juridique, suite à une décision de la Direction d'abaisser la contribution patronale au budget social de 3,8 à 3,27% de la masse salariale, elle est loin de se douter qu'elle se trouvera confrontée à l'attitude d'IBM-France durant la seconde guerre mondiale. Cette confrontation viendra des aléas de la procédure et de l'acharnement de la Direction d'IBM à ne pas perdre.

En remontant dans les bilans comptables passés, le CE pense mettre un terme à son action, en établissant sans ambiguïté, que le taux de contribution au budget social était de 5,2% pour l'année 1949. Mais la Direction d'IBM s'appuyant sur le code du travail qui prévoit que le budget social doit être calculé sur la base des œuvres sociales prise en charge par la Direction trois années avant la création des CE, estime rendre impossible tout calcul. En effet, le CE d'IBM ayant été créé en 1945, au moment où la loi les instituait, les recherches de budget devraient ainsi porter sur les années 1944, 1943, et 1942 ; années de guerre et d'occupation. La Direction d'IBM, par cette ruse espère écœurer l'équipe syndicale devant les difficultés de la tâche ; mais c'était compter sans la détermination des syndicalistes.

L'équipe CFDT accumule les pièces, découvre le fonctionnement des comités sociaux mis en place par la Charte du Travail pétainiste, mais c'est par une pièce fournie par la Direction qu'elle découvrira l'étendue de la Collaboration d'IBM France ( portant à l'époque le nom de compagnie électro-comptable CEC ). En effet, la Direction qui a refusé d'ouvrir ses propres archives, fournit au dossier une pièce émanant des archives nationales françaises donnant des éléments comptables de 1942 susceptibles de diminuer le montant du taux légal de la contribution patronale estimée par la partie adverse.

Le seul problème, c'est que ce document est un rapport du 18 juillet 1942 signé par l'administrateur allemand (Heinz Westerholt ) qui est un officier SS, et s'il traite effectivement de données comptables, il souligne aussi qu'aucun Juif ne participe au capital ou à la Direction, et fait l'estimation suivante de « la fiabilité de la Direction de l'Entreprise » :

« Je connais personnellement le Directeur général et les autres dirigeants de la Société depuis plusieurs années. Ils peuvent être considérés comme absolument fiables. Sur le plan politique ils appartiennent tous au courant

qui suit le Maréchal Pétain, et ont à plusieurs reprises prouvé leur volonté sincère de collaborer avec l'Allemagne. »

Libération, le 15 février 2001, reproduira une photocopie de ce document, et consacrerà une page entière à « *Des archives exhumées par des syndicalistes. Le zèle collabo d'IBM France.* » Cet article s'appuie notamment sur une interview de Jean-Claude Arfélix secrétaire CFDT du CE d'IBM-Montpellier. Cette page est publiée, dans le contexte des débats suscités par la sortie du livre d'Edwin Black « IBM et l'holocauste ». Au delà de l'importance du rôle joué par l'équipe syndicale, elle présente l'intérêt d'évoquer le cas de la filiale française à peine effleuré par Black dans son livre.

### **Ne pas scier la branche sur laquelle nous sommes assis.**

Cet article de « Libération », les paroles citées du responsable CFDT d'IBM-Montpellier, vont entraîner dans cet établissement, des réactions hostiles à la fois du syndicat « maison » le SNA, mais aussi de la CGC et de FO. Le contenu de leurs écrits affichés le 20 février, permet de constater que leurs attaques sont convergentes, et qu'elles ont toutes pour axe central, la défense inconditionnelle de l'image d'IBM.

Tout d'abord, le SNA syndicat « maison », titre son affichage « *un amalgame indécent* » en indiquant que c'est « *à propos de l'article de Libération sur la prétendue collaboration d'IBM France en 1940 et la contribution patronale d'aujourd'hui* ». Il poursuit en précisant que « *La participation volontaire d'un employé d'IBM à un article de ce genre est à notre avis irresponsable. Ce comportement, qui n'a pas d'autre objectif que de nuire à la Compagnie et indirectement à son personnel, n'est pas admissible (...). Depuis 7 années, les représentants locaux de la CFDT ne font que mener une véritable guérilla médiatique et judiciaire contre la Compagnie. Ce qui n'a rien changé aux difficultés de l'Entreprise et aux décisions qui ont été prises... ! Mais conduit à salir l'image d'IBM. C'est grave : car avant tout c'est nuire au Personnel, c'est perdre la confiance de Nos Clients, c'est scier la branche sur laquelle nous sommes assis.* »

La CGC IBM Montpellier choisira pour titre « *L'Ere nazie, 60 ans après, IBM et la CFDT* » L'affichage commence par une interrogation « *que faut-il penser :* » qui permet de reprocher à Jean-Claude Arfélix de faire un

amalgame entre le livre de Black ( présenté par la CGC comme un livre « à sensations » ), la période d'occupation et le litige entre IBM France et le CE de l'établissement de Montpellier sur le montant de la subvention du budget social, et de lier « *par sordide opportunisme* » des événements disproportionnés.

Dans une seconde partie, elle dénonce « *la démarche engagée par des représentants de la CFDT de Montpellier* » qui « *relève plus d'une volonté de nuire à l'image d'IBM, afin de satisfaire une haine personnelle et tenace pour son propre employeur, haine exacerbée de procès en procès, que d'un souci déclaré d'obtenir plus de transparence sur les années 42, 43, et 44.* Elle souligne aussi « *qu'un syndicat a pour premier objectif de défendre les intérêts du personnel et non de les mettre en danger par des actions irréfléchies* ».

Enfin dans une troisième partie, pour enfoncer le clou elle « *désapprouve l'action plus que douteuse de certains représentants de la CFDT de Montpellier.* » Toutefois, elle demande à IBM France de « *mettre tout en œuvre pour faciliter les travaux des historiens et permettre ainsi de mieux comprendre une période tragique, vieille de près de 60 ans.* »

### **« Candide »**

Enfin, FO IBM Montpellier fait le choix d'une lettre ouverte de « Candide » aux Décideurs. Les extraits qui suivent, montrent que si c'est un choix de style verbeux et confus, c'est avant tout un choix nauséeux :

« Messieurs,  
Lors de la récente parution d'« IBM et l'Holocauste », ouvrage controversé d'Edwin Black, j'ai ressenti une nouvelle fois ce sentiment de trahison (...). Découvrir que la Compagnie dans laquelle je travaille depuis plus de trente ans aurait collaboré avec le régime nazi en mettant à sa disposition sa technologie, même si je me dis que fournir du matériel comptable n'est pas fournir des munitions ou des gaz, cela, non seulement exacerbe ce sentiment de trahison mais s'y rajoute un sentiment de honte et de culpabilité car, même si je m'en défends parfois, j'avoue que trente ans de vie d'entreprise font que je m'identifie parfois avec elle.

Que ce problème soit évoqué et amalgamé à la situation actuelle à IBM en mélangeant ce que nous vivons aujourd'hui dans l'entreprise et la période nazie, c'est un raccourci qu'un syndicaliste avisé comme Jean-Claude Arfélix ne devrait pas, il me semble évoquer dans un quotidien comme Libération.

*La course au sensationnel ne justifie pas le n'importe quoi !*

*(...) N'est-on pas en train de scier la branche sur laquelle nous sommes tous assis ?*

*(...) Alors Messieurs les Décideurs Directeurs ou Syndicalistes, montrez-vous un peu plus responsables, évitez que le personnel ait à souffrir de vos règlements de comptes et de vos imbroglios juridiques. »*

Suite à ces affichages, le visant nommément, le secrétaire CFDT fera, lors du CE du 23/02/01, dans une déclaration préliminaire, une mise au point pour rappeler les faits et notamment l'origine du document cité par Libération.

Juste avant l'article de Libération, dans une déclaration au Comité Central d'Entreprise d'IBM France du 14 février, sur les débats provoqués par le livre de Black, la CFDT soulignait qu'« *IBM ne peut plus masquer son passé et doit vivre avec.* », et elle lui demandait d'ouvrir toutes ses archives.

### **LYON III : QUAND LES FAUSSAIRES VIENNENT À RESIPISCENCE.**

On sait que, depuis une dizaine d'années, deux universités lyonnaises se sont dotées de structures leur permettant de recycler les idées les plus immondes tout en conférant une légitimité scientifique à des propagandistes nazis ; le procédé est simple ; on se présente à la fac avec un sujet de mémoire idéologiquement très connoté, tel que Le Protocole des Sages de Sion ou la ligne éditoriale d'un journal pétainiste, on fait des textes choisis une réhabilitation circonstanciée, et on s'en retourne universitaire, paré de la dignité de l'historien et du chercheur, prêt à faire essaimer la pensée brune en tout lieu de culture et de savoir.

Le mémoire négationniste de Jean Plantin, soutenu à Lyon III en 1990, vient d'être annulé. Les membres du jury qui lui avait accordé la mention " très bien ", M. Régis Ladous et M. Claude Prud'homme, se sont réunis à nouveau et l'ont déclaré " inacceptable ".

Rappelons les faits. J. Plantin est déjà connu pour ses traductions de textes antisémites et sa collaboration aux Annales Révisionnistes quand le professeur Ladous le prend en maîtrise. Son sujet : Paul Rassinier. Le mémoire va évoquer, pour s'y rallier, les thèses du négationniste. Selon Rassinier, ce sont les juifs qui ont attaqué Hitler. Pour se défendre, celui-ci a dû les regrouper à l'Est du pays ; mais les juifs se sont échappés pour se rendre, les uns en Israël, les autres en

Amérique et c'est là qu'on pourrait les retrouver, bien vivants, si on avait le droit de les recenser.

Sa mention " très bien " obtenue, Plantin est orienté vers le professeur Yves Lequin, de Lyon II, qui dirigera son DEA sur le Typhus exanthématique dans les camps de concentration nazis. Cette fois, ce sont les théories de Darquier de Pellepoix, de Faurisson et de La Vieille Taupe qui vont se retrouver à l'honneur. Après avoir été regroupés, les juifs se sont trouvés en butte à une maladie infectieuse, véhiculée par les poux, en dépit de tout le mal que se donnaient les nazis pour conjurer le danger. Ceux-ci n'ont-ils pas été jusqu'à construire des chambres à gaz, à seule fin de désinfecter les vêtements portés par de leurs hôtes ?

Ce second mémoire n'a pas été conservé. Le professeur Lequin l'a jeté et la bibliothèque a opportunément brûlé ; mais on en possède le procès verbal, lequel est fort élogieux. On y conseille même à J. Plantin de poursuivre ses recherches avec un spécialiste de la question. L'annulation de ce second mémoire a été obtenue, elle, en décembre dernier. Pas sur le fond, d'ailleurs, mais sur la forme, car un des trois membres du jury, Gilbert Garrier, n'avait ni lu le travail ni assisté à la soutenance ; ce qui n'empêchait pas sa signature de figurer au bas du P.V.

Voici donc récompensés les efforts des antifascistes. Mais ils ont encore du pain sur la planche car, pour une affaire Plantin, combien de cursus du même acabit ? Celui, par exemple, de Pascal Garnier, qui, connu pour ses sympathies néo-nazies, a soutenu sous la direction de Régis Ladous, en 1990, un mémoire sur le thème de la race dans l'Emancipation Nationale. On y trouve l'éloge de Doriot et de la SS et aussi le regret que l'extermination totale des juifs ne soit pas réalisable. Lyon III, comme " usine à fachos ", a jusqu'ici tourné à plein régime.

### **VRAI FASCISME ET FAUX-FUYANTS**

Jusqu'à présent le professeur Régis Ladous se présentait comme un penseur au-dessus de tout soupçon, démocrate-chrétien, et grand pourfendeur du négationnisme. Cette posture n'est plus tenable. On sait aujourd'hui qu'il appartient à une organisation italienne d'extrême-droite : le CESNUR, (centre d'étude sur les nouvelles religions), dont les membres proviennent de mouvements fascistes violents ou néo-nazis. Ainsi son directeur, Maximo Introvigne, est-il lié à la secte TRADITION, FAMILLE et PROPRIETE, qui se fit jadis

l'auxiliaire des militaires brésiliens. Le CESNUR se donne pour fonction de défendre les sectes comme celle de AUM au JAPON, la SCIENTOLOGIE ou encore L'ORDRE DU TEMPLE SOLAIRE.

On retrouve également Régis Ladous au conseil scientifique de la revue POLITICA HERMETICA, laquelle se consacre à l'étude d'hommes tels que Julius Evola, théoricien du fascisme italien, Codréanu, chef de la Garde de Fer roumaine ou Aleister Crowley, grand mage des sectes nazies pédophiles.

Régis Ladous a toujours eu pour stratégie d'opposer à ses adversaires une impudence renversante. Accusé de collectionner les maîtrises les plus répugnantes, il répondait qu'il se donnait pour tâche le salut des jeunes esprits, égarés à l'extrême droite, qu'il s'efforçait de les " faire réfléchir ". C'est ainsi qu'ayant échoué à rendre J.Plantin plus raisonnable, il l'avait confié à Y. Lequin pour lui donner une " deuxième chance " de s'amender. Mais pourquoi, alors, avoir mis la mention très bien à la maîtrise antisémite ? Réponse : pour porter au négationnisme un coup fatal ! " je me suis dit qu'après cela personne ne pourrait plus prendre Rassinier au sérieux ".

Le 27 juin dernier, contraint, lors d'un second jury de remplacer cette mention par celle d'" inacceptable " le professeur avait bien rabattu de sa cynique insolence. Encourageant.

#### « Hors classe »

Faute, peut-être, d'avoir pu le nommer professeur, l'Université Lyon III a fait passer Bernard Lugan " hors classe " devant de nombreux collègues plus anciens. Ce maître de conférence est célèbre à plus d'un titre. Président de jury d'une thèse antisémite, apologiste fervent des SS, toujours prêt à défendre ses camarades frontistes, il a fait, avec son collègue R. Ladous, passer de nombreuses maîtrises ultra-brunes. Mais il sait être aussi un animateur dynamique. C'est ainsi qu'on l'a vu organiser des pèlerinages en l'honneur de Charles Martel. Il aimait également (mais il a dû arrêter), déguisé en colon, casqué de blanc et brandissant un fouet, faire entonner aux étudiants des refrains racistes et sexistes. L'université de Lyon III dit avoir voulu, par cette promotion, récompenser son " implication dans l'établissement ". C'est bien le moins...

**LA VERITE (DU CNPR) SUR LES  
RETRAITES**

La vérité sur les retraites, c'est ce que prétend expliquer le Président du Cercle National des Préretraités et des Retraités (CNPR) « association qui vient de fêter ses dix ans », proche du Front National » en présentant son Cercle dont les missions essentielles sont de défendre les retraités et d'aider ses adhérents dans leurs démarches. Soulignant les énormes menaces pesant sur les retraites et l'ampleur des fonds qui devront être disponibles dans les années à venir, il dénonce les « inégalités », ... « les privilèges et les passes-droits appelés -avantages acquis ». Les propositions pour « sauver les retraites » sont éloquentes. S'opposant à « certains qui prétendent qu'il faudrait faire venir en masse des immigrés pour payer nos retraites », il affirme bien fort que « la capitalisation, le non remplacement des fonctionnaires de la fonction publique, le rétablissement de l'égalité entre service public et secteur privé, et l'abolition des privilèges actuels scandaleux, seraient en mesure d'assurer des retraites décentes à tous les Français ». Il conclut que « pour cela il faut un gouvernement fort et lucide ». On devine sans problème lequel. Non merci...

#### Abonnement

Nom Prénom et/ou syndicat

Adresse

Code Postal

Ville

🍏 10 numéros ( 1 an ) : 60 F

🍏 Abonnement de soutien : 100 F ou plus  
Chèque à l'ordre d'ISA

#### Contact

ISA : B.P. 241-16 75765 Paris cedex 16

Fax : 01 48 36 66 33

e-mail : [isacom@worldnet.fr](mailto:isacom@worldnet.fr)

Dir. De publication : F. Pécup

Administration : I. Nicolas, JJ. Petiteau,

Rédaction : H. Alexandre (FGTE-CFDT),  
C. Aumeran (SNUI),  
C. Birnbaum (SNESUP-FSU),  
P. Farfart (SNUIPP-FSU),  
F Mahé RIF Paris 19°  
JP. Ravaux (SNPES-PJJ-FSU),  
D. Turbet-Delof (SNUI),  
JL. Wichegrod (CGT Finances),

CCPA n°0603 S 05157

Edité par VISA / Imprimé par nos soins  
VISA : 80/82 rue de Montreuil 75011 Paris